

ENVIRONNEMENT

Grand Lac lance son plan de sobriété énergétique

Publié le 23 novembre 2022



Face à la crise énergétique, Grand Lac, comme d'autres collectivités en France, va mettre en œuvre un plan de sobriété.

Un plan de sobriété c'est quoi ?

La sobriété énergétique est une démarche qui vise à réduire les consommations d'énergie par des changements de comportement, de mode de vie, etc. (moins usage de la voiture, alimentation plus locale et de meilleure qualité, etc.).

La sobriété énergétique se distingue de l'efficacité énergétique qui fait appel exclusivement à des technologies permettant de réduire les consommations d'énergie (véhicule moins consommateur, bâtiment rénové, etc.).

Pourquoi faire un plan de sobriété ?

Avec l'augmentation des prix de l'énergie (gaz, pétrole, électricité) à des niveaux sans précédent, nous pouvons estimer des dépenses supplémentaires à l'horizon 2024 à plus de 2 millions d'euros.

Grand Lac se dote donc d'un plan de sobriété énergétique :

> Travail sur un plan à court terme pour réduire la consommation d'énergie et les émissions de <https://grand-lac.fr/information/actualites/grand-lac-lance-son-plan-de-sobriete-9539?>

CO₂ pour cet hiver.

- Ce plan sera ensuite complété par **des actions à moyen et long terme** s'inscrivant pleinement dans la **transition du territoire**.

Objectif : réduire de 10 % notre consommation énergétique soit 1 400 MWh.

Les actions du plan de sobriété

Construit avec l'ensemble des groupes politiques, le plan de sobriété de Grand se décline en 30 mesures qui permettront d'atteindre 10 % d'économies d'énergie, tout en maintenant les services publics. Ces mesures sont classées sous 3 grandes thématiques :

- Limiter le gaspillage.
- Mettre en place des bonnes pratiques et transformer les comportements.
- Envisager des travaux et mesures structurelles pour réduire la consommation énergétique.

Limiter le gaspillage :

12 mesures qui permettraient d'économiser **762 MWh et 479 K€**.

- **ACTION 1** : Préparation d'un « Plan LED » pour remplacer au fil du temps tous les éclairages par des leds.
- **ACTION 2** : Allumage de l'éclairage du Revard uniquement du crépuscule à 22h (pas d'allumage le matin).
- **ACTION 3** : Extinction des allumages extérieurs à 19h00 sur le site Lepic.
- **ACTION 4** : Fourniture de thermomètres aux agents pour objectiver le ressenti et les rendre acteurs.
- **ACTION 5** : **Interdiction d'utiliser des chauffages d'appoints** dans les bâtiments publics chauffés à 19 °C.
- **ACTION 6** : Réduction de la saison de chauffe : **allumage du chauffage à partir du 1^{er} novembre** au lieu de début octobre (5 MWh – 5 K€ d'économie).
- **ACTION 7** : Annulation de la soirée ZEN d'Aqualac (1 500 € d'économie).
- **ACTION 8** : Suppression de l'eau chaude sanitaire dans les toilettes (hors EHPAD).
- **ACTION 9** : Fermeture des gymnases durant les vacances scolaires de Noël (10 MWh) et les vacances scolaires de février (10 MWh – 10 K€ d'économie).
- **ACTION 10** : Dans les **gymnases**, la température de confort sera abaissée à **14 degrés** excepté dans certains équipements plus vétustes en fonction des activités pratiquées (140 MWh – 45 K€ d'économie).
- **ACTION 11** : **Maintien de la température de confort à 19 degrés** dans tous les équipements. La température dans les EHPAD respectera les températures minimales réglementaires (27 MWh – 15 K€ d'économie).
- **ACTION 12** : **Fermeture du bassin extérieur d'Aqualac** à compter du 8 novembre 2022 jusqu'au 30 avril 2023 (580 MWh – 400 K€ d'économie – 100 K€ de perte de recettes).

Mettre en place les bonnes pratiques :

10 mesures qui permettraient d'économiser 25 KWh

- **ACTION 13 : Analyser les consommations** de gaz, d'électricité et d'eau par bâtiment et les comparer aux valeurs de référence par type de bâtiment pour identifier les bâtiments les plus consommateurs en énergie et en eau
- **ACTION 14 : Communiquer sur les écoGESTES** (gain estimé de 25 kWh) :
 - Éteindre son ordinateur, sa lumière en quittant son bureau ou une salle
 - Incitation à utiliser des fonds d'écran noirs, à ne pas laisser son ordinateur/téléphone portable branché toute la journée
 - Fermer les fenêtres et les portes, éteindre systématiquement la lumière en sortant d'une pièce
 - Éviter les mails avec des pièces jointes lourdes
 - Éviter le sur-éclairage
- **ACTION 15 : Continuer de promouvoir les actions de mobilité engagées** : développement de la pratique cyclable, de la marche à pied, du covoiturage et des transports collectifs.
- **ACTION 16 : Mise à disposition d'une flotte de 3 vélos électriques supplémentaires** pour les déplacements de courte distance des agents.
- **ACTION 17 : Suivre la météo de la consommation** sur www.monecowatt.fr (<http://www.monecowatt.fr/>) pour anticiper les pics de consommation et d'éventuelles coupures.
- **ACTION 18 : Afficher le profil de consommation électrique en temps réels** dans l'accueil principal de Grand Lac.
- **ACTION 19 : Mobiliser les agents, nomination de relais Sobriété** dans les services.
- **ACTION 20 : Mettre en place un défi famille énergie** avec l'ASDER.
- **ACTION 21 : Mettre en place des formations d'écoconduite** pour les agents utilisant les véhicules.
- **ACTION 22 : Organiser des événements conviviaux** durant l'hiver pour sensibiliser.

Envisager des travaux et mesures structurelles :

8 mesures qui permettraient 515 MWh

- **ACTION 23 : Lancement rapide d'une étude d'optimisation du fonctionnement** des activités énergivores des stations d'épuration et de la station de traitement des eaux.
- **ACTION 24 : Finalisation des études de diagnostics énergétiques des bâtiments de Grand Lac** et du CIAS.
- **ACTION 25 : Étudier le coût et la faisabilité de la couverture thermique du bassin extérieur d'Aqualac.**
- **ACTION 26 : Mobiliser un agent (économe de flux) pour identifier des sources et travaux d'économies d'énergie** et mettre en œuvre des mesures structurelles (possiblement 500 MWh).
- **ACTION 27 : Installation de dispositifs de régulation des températures dans les bâtiments** et vérification de leur bon fonctionnement ; dans les bâtiments non équipés, installation rapide de dispositifs de régulation et de têtes thermostatiques verrouillables.

➤ **ACTION 28 : Installation de détecteurs de fenêtres ouvertes** (15 MWh)
<https://grand-lac.fr/information/actualites/grand-lac-lance-son-plan-de-sobriete-9539?>

- › ACTION 28 : Installation de détecteurs de fenêtres ouvertes (15 MWh).
- › ACTION 29 : Installation de capteurs de présence et de luminosité dans les espaces partagés (22 kWh).
- › ACTION 30 : Réglage des véhicules électriques Zoé en mode économique par défaut.

Le bilan de ces actions

Le bilan de la phase 1 « Actions urgentes » regroupent donc 30 actions, ce qui représente 977 MWh d'économie d'énergie et 479 K€ d'économie ! Soit 70 % de l'objectif des 1 400 MWh (1 400 MWh = 10 % de 14 GWh de consommation annuelle de Grand Lac).

ECOWATT

EcoWatt, pour une consommation d'électricité plus responsable

EcoWatt est votre météo de l'électricité pour une consommation responsable, elle vous mettera de mieux en mieux à consommer l'électricité.

Plus que jamais, la maîtrise de la consommation d'énergie est essentielle. C'est pourquoi RTE (Réseau de Transport d'Électricité) et l'ADEME (agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie) ont lancé EcoWatt Véritable météo de l'électricité, cet outil permet de suivre en direct la consommation d'électricité en France et en région pour anticiper les éventuelles coupures.

EcoWatt, c'est aussi :

- › Des alertes géolocalisées pour la vigilance coupures
- › Des éco-gestes pour une consommation raisonnée
- › Des réponses à vos questions sur la distribution d'énergie

Retrouvez toutes les informations sur [le site d'EcoWatt ici ! \(https://www.monecowatt.fr/\)](https://www.monecowatt.fr/)



GRAND LAC
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

1500 Boulevard Lepic
73100 Aix-les-Bains

Afin de vous proposer des vidéos, des boutons de partage, des contenus remontés des réseaux sociaux et d'élaborer des statistiques de fréquentation, nous sommes susceptibles de déposer des cookies tiers sur votre machine. Cela ne peut se faire qu'en obtenant, au préalable, votre consentement pour chacun de ces cookies.